

Paris, le 13 novembre 2024

Objet : Offre de stage archives

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est depuis 1946 l'entité publique en charge du développement et du contrôle de l'industrie cinématographique française, de la production à l'exploitation. Depuis 1968, le CNC conserve les archives du film, devenu en 1977 le dépôt légal sous la responsabilité de l'actuelle direction du patrimoine cinématographique (DPC). Les archives produites et reçues par le CNC sont du ressort du département de la gestion de l'information et des archives (DGIA), rattaché aux services généraux et au secrétariat général.

Le CNC se trouve sous la tutelle du ministère de la culture et verse ses archives aux Archives nationales (AN).

Le DGIA recherche un ou une stagiaire archiviste pour le premier semestre 2025.

Outre les tâches proposées, le stagiaire participera à la vie du service.

Traitement archivistique :

Le stagiaire reprendra deux versements d'archives (18CNC048 et 16CNC059) de la Direction de la Politique territoriale. Les dossiers concernent la gestion des festivals et les relations avec les DRAC des années 1980 aux années 2010. L'ensemble représente un volume total de 71 cartons DIMAB, soit 23,43 mètres linéaires.

Les archives seront majoritairement thématiques mais comprendront aussi des dossiers sériels.

Archivage électronique :

Le CNC n'est pas doté d'un outil d'archivage électronique, cependant le sujet est à l'étude. En 2025, le CNC devrait normalement mener une évaluation de ses besoins et une étude comparative des outils disponibles sur le marché. Le CNC déterminera le sujet à fournir au stagiaire début 2025 : il pourra concerner des sujets purement techniques (création d'une grille d'évaluation des formats par exemple) ou plus pratiques (évaluation et tri d'un vrac numérique).

Valorisation :

En 2026, le CNC fêtera ses 80 ans. La rédaction d'un guide des fonds est prévue à cette occasion. Dans le but de l'enrichir, le stagiaire travaillera à identifier les sources complémentaires publiques et privées concernant le cinéma, conservées dans le réseau territorial des archives (archives régionales, départementales, métropolitaines et municipales des villes de plus de 100 000 habitants et villes accueillant des grands festivals).

Durée de stage : 4 à 6 mois

Conditions de stage :

Le stagiaire dépendra de Marc Scaglione, responsable du DGIA. Pour des questions de gestion d'espace, il sera localisé au sein des locaux de la DPC sur le site de Bois d'Arcy (7 rue Alexandre Turpault) et non au sein du DGIA boulevard Raspail à Paris. Des déplacements sur le site de Raspail pourront néanmoins avoir lieu.

Autres éléments :

- Gratification de stage réglementaire
- Remboursement à 75% du pass Navigo
- Tickets restaurants

CV + lettre motivation par courriel à recrutement@cnc.fr (ref Stage Archives)